

---

**Objet: Enquête Publique projet de parc photovoltaïque a coté notre propriété,  
Chateau de Fins, Dun-le-Poëlier.**

23 maj 2024

Jeanette Tornehave  
Chateau de Fins  
36210 Dun-le-Poëlier

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Il y a quelques semaines, nous avons appris qu'un parc de panneaux solaires de 21 hectares était prévu à proximité immédiate de notre propriété et de notre forêt. Nous n'avons pas été prévenus lorsque nous avons acheté la propriété en 2021 et nous n'avons pas non plus été informés au cours de ces trois dernières années qu'un tel projet était en cours.

Nous l'avons appris par des voisins, pas par le maire lui-même ni par le propriétaire du terrain le plus proche de nous. Nous trouvons cela très étrange car il est indiqué dans le dossier que les voisins les plus proches doivent être contactés. Personne n'a été contacté au cours des trois dernières années. Et ce qui est également étrange, c'est que même la majorité des habitants du village n'ont pas eu la moindre idée de l'endroit et de la date d'entrée en vigueur de ce projet.

De plus, le maire de Dun-le-Poëlier prétend que tous les maires des villages voisins savaient où se situerait ce projet de parc, ce qui est faux.  
Il s'agit de la première défaillance.

Dans un deuxième temps, nous avons consulté les dossiers de ce projet de parc et nous y avons trouvé des lacunes essentielles, une documentation obsolète et des passages qui nous ont vraiment interpellés.

Dans les "données à prendre en compte", on peut lire "Pour affiner la connaissance de l'environnement, de la faune, de la flore, des sites, des paysages, des activités humaines...".

USAGES RÉCRÉATIFS ET TOURISME	✓ Recensement des activités de tourisme, loisirs et sportives (chasse, pêche, écotourisme)	✓ Études programmatiques et de fréquentation	✓ Direction régionale et départementale du tourisme ✓ Fédération sportive et de loisirs
		✓ Schémas départementaux d'itinéraires de grande randonnée	✓ Conseil général
CADRE DE VIE	✓ Ambiance sonore	✓ Cartes de bruit urbain	✓ Commune ✓ DDTM service routes
	✓ Qualité de l'air	✓ Carte des pollutions, évolution de principaux polluants atmosphériques	

## **Étude sur les activités touristiques**

On est frappé par le dédain avec lequel les promoteurs du projet affirment que le nombre de touristes est nul. A la page 22 du dossier, il est indiqué qu'il n'y a entre guillemets "aucune activité touristique"

Précisons que nous avons acheté le Château de Fins uniquement pour cette raison puisqu'il s'agissait déjà d'un site touristique en activité depuis 20 ans... Et comme le château et ses gîtes affichaient déjà un taux d'occupation élevé, nous savions que le Château de Fins attirait beaucoup d'attention et nous avons donc choisi d'investir dans cette propriété particulière.

Depuis le début et tout au long de nos travaux de rénovation, nous avons reçu des demandes pour plusieurs mariages et événements spéciaux pour plus de 100 personnes à la fois, sans aucune promotion. Cela raconte une toute autre histoire que ce qui est dit dans le dossier.

Au cours de ces deux années de rénovation des gîtes, des chambres d'hôtes et des vastes jardins et le parc destinés aux visiteurs, nous avons également établi des collaborations avec un certain nombre de voyageurs, d'organiseurs d'événements, des musiciens et compositeurs, de producteurs locaux, de sociétés locales de nettoyage et de blanchisserie, de traiteurs locaux et d'autres propriétaires de gîtes dans les environs du Château de Fins.

Il convient de mentionner les charpentiers, les couvreurs et autres artisans, et surtout notre propre personnel sous contrat, qui bénéficient et bénéficieront tous de l'existence du Château de Fins.

Pour être encore plus clair, notre activité est principalement axée sur le bien-être, l'éco tourisme et les événements culturels ouverts au public.

Puisque le maire de Dun-le-Poëlier a lui-même assisté à notre premier concert de musique, et qui m'a mis en contact avec une association de musique classique, il aurait dû savoir alors que ce travail de construction, si proche, sur un an serait impossible. De même que les séjours hebdomadaires pour les compositeurs de musique qui veulent venir ici en raison du silence et de la tranquillité pour composer leurs œuvres.

Nous n'avons pas reçu un seul avertissement pendant notre travail acharné, conscient de nos bonnes intentions pour de nombreuses activités futures pour ce village et d'autres. Il est documenté que les victimes les plus proches devaient être notifiées. Ni nous, ni nos voisins, n'avons reçu un seul mot...

Monsieur le commissaire-enquêteur,

hausser les épaules et lever les yeux au ciel devant l'incroyable travail que nous avons accompli et les emplois et activités que nous créons pour cette région serait perçu à la fois comme incompréhensible et comme une atteinte aux personnes qui veulent une campagne dynamique.

Nous ne prenons pas cela à la légère. Qui sera responsable des pertes auxquelles nous devons faire face au cours d'une année de travaux de terrassement et de construction ? Je suppose que toutes les personnes impliquées dans ce projet sont conscientes du bruit et de l'impraticabilité que cela entraînera pour nous et pour les gîtes voisins.

## **Sur le paysage et le patrimoine**

A la page 22 du dossier de l'E.D.F., il est affirmé qu'il n'y a rien d'intéressant sur le plan historique dans le voisinage du projet envisagé. Quiconque a étudié la carte de la région (page 35) se rend bien compte que le château de Fins ne s'y trouve pas. Cet

endroit est tout simplement supprimé. Nier qu'il n'y a pas d'intérêt historique à moins de 550 mètres de ce projet n'est pas seulement une insulte à l'histoire française, c'est aussi une insulte à la fierté culturelle et historique de l'Indre. En tant que Suédoise et étudiante en histoire de France, je trouve cela extrêmement bizarre et choquant. Dès que nous avons eu l'honneur d'acquérir cette propriété historique, nous avons entamé la discussion sur le classement de certains bâtiments en tant que Monument historique, ce qui est déjà en cours. Depuis deux ans, nous avons également une collaboration fructueuse avec un historien et auteur qui publie cette année (2024) un livre sur le Château de Fins et sa longue histoire qui remonte à l'époque romaine.

En 2023, nous avons présenté nos demandes de restitution de deux des sarcophages retrouvés, datés de l'époque romaine et provenant de ce site. Nous avons été ravis de recevoir l'approbation du maire du village où ils se trouvent maintenant pour enfin les ramener à leur origine, ici au Château de Fins.

Pour clarifier, pour ceux qui ne comprennent pas encore ce que notre travail a impliqué et quel est notre objectif pour le Château de Fins en termes de valeur patrimoniale, c'est le fait que nous souhaitions partager ce patrimoine avec le public, qui, à mon avis, a le droit de sentir qu'il fait partie de l'histoire du Château de Fins. À ma connaissance, nous sommes les seuls propriétaires à avoir généreusement ouvert les portes pour les jours de Patrimoines sans même avoir à le faire.

<https://www.lanouvellerepublique.fr/indre/commune/dun-le-poelier/dun-le-poelier-premiere-ouverture-au-public-du-chateau-de-fins>

Prétendre qu'il n'y a pas beaucoup d'intérêt historique ou touristique, c'est s'écarter de la réalité. Nous avons chaque année des étrangers qui viennent ici et prennent des photos du château, nous avons eu une liste complète de visiteurs pendant les jours de Patrimoine, nous avons des visites guidées ici pendant l'été, et nous avons été invités à recevoir des visites supplémentaires des membres de VMF.

Si cet endroit n'était pas non plus intéressant du point de vue du village, pourquoi le château est-il clairement mentionné comme une attraction sur la page FB de Dun-le-Poëlier si ce n'était pour le fait que le Château de Fins est la seule véritable attraction pour ce village, ce qui rend encore plus incompréhensible d'envisager d'offrir à l'E.D.F. cette zone à un parc de panneaux photovoltaïque...

### **L'atmosphère du Château de Fins avec son parc et ses jardins**

Comme certains le savent déjà, nous rénovons le parc et les jardins pour nos visiteurs depuis près de trois ans. En plus de postuler pour être un jardin invité pour la R.H.S. (Royal Horticultural Society), nous prévoyons d'accueillir des groupes de personnes souffrant de stress post-traumatique ainsi que des personnes atteintes de trisomie 21 (Down's Syndrome) et d'autisme, ce qui me tient à cœur. Cet endroit intact au milieu de la nature est créé à des fins comme celles-ci. Travailler contre un service social aussi important dans notre société serait un pur revers contre tout ce que nous défendons en tant qu'individus et citoyens.

S'il existe un code d'honneur et de dignité au sein de l'entreprise d'EDF, il y a tant d'autres et meilleures options à choisir que ce placement actuel sur ces parcelles particulières suggérées.

### **Biodiversité**

Promouvoir ce parc solaire comme un choix écologique est un peu étroit d'esprit. Comme l'a affirmé quelqu'un qui est très proche du projet ; Une bonne raison avec ce parc de panneaux solaires est la citation "la biodiversité "

La biodiversité est l'ensemble des différents types de vie que vous trouverez dans une même région - la variété d'animaux, de plantes, de champignons et même de micro-organismes comme les bactéries qui composent notre monde naturel. Chacune de ces espèces et organismes travaille ensemble dans les écosystèmes, comme une toile complexe, pour maintenir l'équilibre et soutenir la vie. La biodiversité soutient tout ce qui dans la NATURE que nous, la flore et la faune, pouvons survivre longtemps sur cette terre.

Ainsi, les connaissances que nous connaissons déjà sur les espèces et la flore menacées sur cette terre particulière, les mots cités sont totalement contradictoires. Cependant, ce à quoi nous nous employons depuis trois ans, afin de protéger et de maintenir cette terre grâce à l'agriculture biodynamique et à la manière dont nous pouvons profiter à nos propres communautés d'abeilles ainsi qu'aux pollinisateurs sauvages et à d'autres insectes.

### **Impact négatif sur la nature et les humains**

Quel que soit leur type, les cellules solaires commencent par du sable qui, bien qu'étant un matériau naturel, est généralement constitué de quartz de haute pureté sablé à haute température. Le quartz est d'abord raffiné en silicium de qualité métallurgique, puis en polysilicon. Il en résulte un composé hautement toxique, le tétrachlorure de silicium. Lorsqu'il est libéré et atteint les cours d'eau locaux, il libère de l'acide chlorhydrique.

Nous devons être conscients des matériaux utilisés dans les panneaux monocristallins. Si les produits actuellement utilisés dans ce projet contiennent du tellure de cadmium et de l'arséniure de gallium, qui sont tous deux hautement toxiques et dont l'exposition peut entraîner une insuffisance pulmonaire et hépatique, le public doit être informé de cette information et de tous les risques possibles et potentiels.

### **Risque d'incendie**

En cas d'incendie, ce qui n'est pas rare car cela est déjà documenté dans le monde entier, ces panneaux solaires et ces batteries, comme nous le savons tous, contenant des produits chimiques toxiques seraient libérés lors d'un incendie et nous atteindraient par conséquent atteindrait nous qui vivons le plus près en quelques minutes.

Soyons réalistes une fois de plus et abordons certains faits qui se produisent dans le monde entier aujourd'hui, un incendie dans un parc solaire peut avoir des conséquences dévastatrices pour l'environnement ici aussi. Cela s'ajoute aux risques évidents que les incendies posent à la fois à la faune et à la santé humaine. Les dommages peuvent inclure la pollution de l'air et de l'eau, la mort, la bronchite, l'exacerbation de l'asthme et d'autres maladies pulmonaires dans la population locale. Et comme tout le monde peut le voir sur les cartes, il y a beaucoup de maisons, de fermes et de forêts autour...

Voici quelques points et questions vitaux concernant un incendie potentiel dans ce parc;

1. Le ruissellement des eaux pluviales a été mis en évidence comme l'un des impacts les plus notables des incendies de forêt. Après la destruction de la végétation par le feu, le sol devient hydrophobe, ce qui signifie qu'il est incapable d'absorber l'eau. Cela signifie que les débris et les sédiments sont transportés dans de plus grandes étendues d'eau, ce qui entraîne la pollution de ces masses d'eau qui s'écoulent vers nos terres et vers la rivière Fouzon.

Qui filtrera ces sources d'eau avant qu'elles ne nous frappent ou ne frappent la rivière ?

2. Aucune considération de la forêt voisine. Si une forêt brûle, notre forêt étant la plus proche du parc solaire, de grandes quantités de fumée sont libérées dans l'atmosphère. Cette fumée comprend des particules microscopiques – souvent moins de 2,5 micromètres de diamètre, soit environ un soixante-dixième de la taille d'un cheveu humain. Ces particules sont si petites que notre corps a du mal à les filtrer hors de nos voies respiratoires. Par conséquent, ils se logent profondément dans nos poumons.

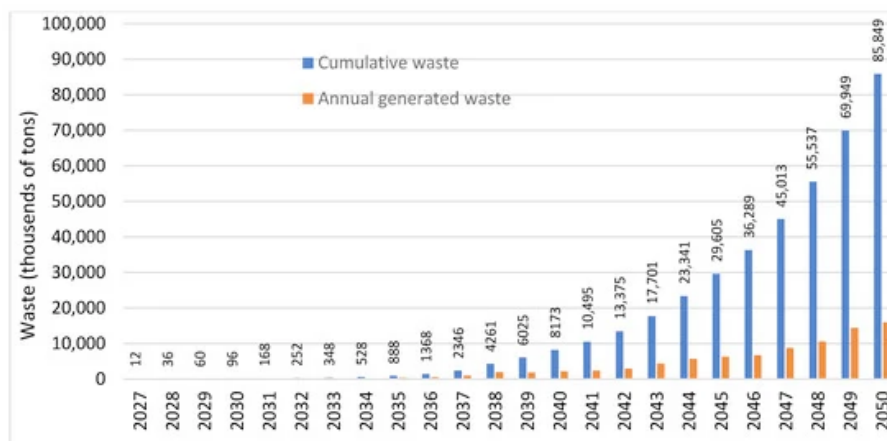
3. L'Organisation mondiale de la santé (WHO) a souligné que les incendies de forêt peuvent avoir un impact majeur sur la mortalité et la morbidité en fonction de la taille, de la vitesse et de la proximité de l'incendie. En outre, l'OMS explique que la

fumée et les cendres des incendies de forêt peuvent grandement affecter « les personnes souffrant de maladies respiratoires ou cardiaques préexistantes ».

Outre les biens détruits, nous savons tous que les incendies de forêt peuvent provoquer des brûlures, une diminution de la fonction pulmonaire, une inflammation des poumons, une bronchite, une exacerbation de l'asthme et une exacerbation des maladies cardiovasculaires telles que l'insuffisance cardiaque, et même la mort. Qui sera responsable des dommages ou de la mort de ceux qui vivent ici, de nos hôtes ou de nos clients ? EDF ? Le propriétaire de la ferme photovoltaïque ?

De plus, ce lieu sera un jour habité par nos enfants et leur progéniture. Quelqu'un souhaiterait-il que la prochaine génération soit affectée par la présence de fermes solaires à côté de l'endroit où elle grandit ? Dans 30 ans, ils devront gérer les déchets de ces panneaux alors que les nouvelles technologies auront éclipsé cette solution à courte vue.

”Tous les États membres de l'UE devraient procéder à des inspections, des contrôles et des suivis adéquats du travail des entreprises qui recyclent les modules photovoltaïques, conformément aux



dispositions de la directive DEEE. En outre, tous les pays devraient régulièrement rendre de déchets photovoltaïques traités au cours de l'année. Cependant, jusqu'à présent, il y a très peu de preuves que ces mesures sont mises en œuvre dans la pratique.” MDPI ”The End of Life of PV Systems: Is Europe Ready for It?”

Il y a sans doute d'autres et meilleures solutions que l'implantation ici à proximité d'une nature fragile et d'un lieu de vie. De notre point de vue, il existe de meilleures solutions que la dévastation de terres rurales qui ont évolué pendant des millions d'années et qui sont source de vie, dans le seul but de profiter à une poignée de personnes pour une durée très courte sur cette terre.

Ainsi, non seulement ce parc de panneaux solaires dévasterait et détruirait une grande partie de l'idylle et de la campagne de ce village, mais il aurait des conséquences désastreuses pour cet endroit et pour la biodiversité.

Pour résumer tout ce que nous avons lu et compris sur ce projet, y compris l'étude réalisée sur des terrains supplémentaires plus proches de nous, ainsi que ces points importants que nous abordons ici, nous sommes **contre** ce projet.

S'il existe un code d'honneur et de dignité au sein de l'entreprise d'E.D.F., il y a tant d'autres et meilleures options à choisir que ce placement actuel sur ces parcelles particulières suggérées.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

*Astrid Jeanette Tornehave*

Pour plus d'information:

[www.chateaudefins.com](http://www.chateaudefins.com)

Instagram:Chateau de Fins et ses jardins

*Source of information:*

IFSJ international Fire & Safety journal

"Solar panel safety concerns grow as fire incidents increase six-fold"

Firetrace International

WOH World Health Organization

Directive 2012/19/EU of the European Parliament and of the Council of 4 July 2012 on waste electrical and electronic equipment (WEEE)

MDPI "The End of Life of PV Systems: Is Europe Ready for It?"